



Newsletter n°4: *Éditorial de Silva Mediterranea*

Partout dans le monde le feu est utilisé comme un outil pour contrôler et définir un type de couverture végétale. Les feux de forêts dans la région méditerranéenne sont toutefois un problème récurrent comme dans d'autres pays qui partagent les mêmes caractéristiques climatiques tel que les États-Unis, le Chili, l'Australie et certaines régions d'Asie et d'Afrique. **Dans le contexte du changement climatique**, aujourd'hui unanimement reconnu par la communauté scientifique, **les gestionnaires doivent faire face à de nouvelles tendances générales d'accroissement des surfaces brûlées**, ainsi que **d'augmentation de la fréquence, de l'intensité et de la gravité des incendies** et, enfin, **de prolongation des périodes à haut risques**.

Reconnaissant le caractère transfrontalier des incendies de forêt, la planification de leur prévention doit être abordée dans une perspective Pan Européenne. Avec le Livre Vert sur la protection des forêts et les notes d'informations de l'Union européenne, on peut constater que les efforts déployés par l'UE et ses Etats membres dans la prévention ont été significatifs. Ils ont été focalisés sur la formation, la recherche, la sensibilisation et la prévention structurelle, mais, ces efforts devraient aujourd'hui être intensifiés dans un contexte d'adaptation au changement climatique. Dans cette perspective la corrélation largement reconnue entre une "gestion active des forêts" et la "lutte contre les incendies" est aujourd'hui d'autant plus importante.

La prise de conscience de ce problème au niveau international s'est traduit par l'organisation d'un atelier sur "l'évaluation des risques des incendies de forêt et les stratégies novatrices pour leur prévention", par le Ministère hellénique de l'Environnement, de l'Energie et du Changement Climatique, le Ministère des Forêts de la République de Chypre, Forest Europe (MCPFE), l'Union des forestiers du Sud de l'Europe (USSE), le Comité *Silva Mediterranea* et l'équipe de spécialistes des incendies de forêt de la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies (UNECE/FAO). **L'atelier était une activité concrète du programme de travail Pan Européen de suivi de la 5^{ème} Conférence Ministérielle sur la protection des forêts en Europe, tenue à Varsovie 2007.**

L'objectif était l'examen des systèmes actuels de prévention dans les pays européens, l'identification de nouvelles stratégies et politiques ainsi que la préparation de recommandations sur la prévention des incendies de forêts. Après plusieurs séances de travail, les recommandations formulées dans les différents domaines d'action ont été adoptées (voir l'article sur l'Atelier de Rhodes). Entre autres, les plus importantes ont été la création d'un fonds européen pour la prévention durable des incendies de forêts, la présence de sensibilisation et d'éducation sur les forêts dans l'ensemble les programmes d'enseignement, ainsi que la promotion de la dimension économique des forêts.

Cet atelier de Rhodes sur la prévention a eu lieu juste avant la réunion du Groupe d'experts sur les incendies de forêt de la Commission européenne. Cette réunion a été l'occasion de renforcer le travail commun et la coordination entre ce groupe d'experts européens et le groupe de travail sur les feux de forêts de *Silva Mediterranea*. Pour le groupe de travail de *Silva Mediterranea*, l'Espagne va chercher à profiter de son rôle de coordination pour relever les nouveaux défis liés aux changements climatiques et auxquels nous devons faire face à l'avenir grâce à une planification pertinente en matière de prévention des incendies de forêt.

Rafael GÓMEZ del ALAMO

Coordinateur du groupe feux de forêts de *Silva Mediterranea*
Chef du service Feux de Forêts au Ministère Espagnol de l'Environnement et des Affaires Rurales et Marines

Nouvelles des partenaires *Silva Mediterranea* :

Une conférence inter-universitaire a été organisée à Alexandrie (PARMENIDES III) du 22-24 Juin 2010. Une session a été axée sur la biodiversité des arbres et des paysages forestiers de la Méditerranée. Les principales conclusions et recommandations de cette conférence sont disponibles sur le site Internet de *Silva Mediterranea* à : <http://www.fao.org/forestry/19605-1-0.pdf>

Pour plus d'informations: <http://g-i-d.org>

INRGREF de Tunisie organisera ses 15^{ème} journées scientifiques sur le thème: «Valorisation des produits forestiers non ligneux» - 28-29 Septembre 2010.

Pour plus d'informations: www.iresa.agrinet.tn.

La GTZ organise un atelier de planification pour "l'adaptation des politiques forestières au changement climatique dans la région MENA" - Istanbul - Turquie - 28 septembre 2010 au 01 octobre 2010.

Pour plus d'informations: <http://www.fao.org/forestry/silvamed/fr/>

FAO *Silva Mediterranea* organisera le 7 Octobre 2010 au cours du Comité des Forêts (COFO - 4 à 8 Octobre 2010) un événement parallèle sur les forêts méditerranéennes. Après cet événement parallèle une réunion des Etats membres de *Silva Mediterranea* sera organisée afin de partager sur les questions principales pour l'année 2011 avec des représentants de *Silva Mediterranea*.

Au cours de ce même COFO 2010 **une matinée entière du programme officiel sera consacrée (5 Octobre 2010) au thème "Feux de forêts et changements climatiques"**

Pour de plus amples renseignements sur COFO 2010 et ces événements de la Semaine Mondiale des Forêts: <http://www.fao.org/forestry/cofo/64665/en/>

MEDPINE 4, la 4^{ème} Conférence internationale sur les Pins Méditerranéens aura lieu à Avignon (France) du 6 au 10 Juin 2011. Vous pouvez trouver plus d'informations à l'adresse: <https://colloque.inra.fr/medpine4>

Principaux résultats de l'atelier organisé à Rhodes sur l'évaluation des risques des incendies de forêt et les stratégies novatrices pour la prévention des incendies (5-7 mai 2010)

Organisateurs: Ministère hellénique de l'Environnement, de l'Energie et du Changement Climatique / République de Chypre, Département des forêts / [Conférence Ministérielle pour la protection des forêts en Europe \(FOREST EUROPE\)](#) / Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies (UNECE) / Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) / Union des forestiers du Sud de l'Europe (USSE) / Comité *Silva Mediterranea* et l'équipe de spécialistes des incendies de forêt de l'UNECE/FAO.

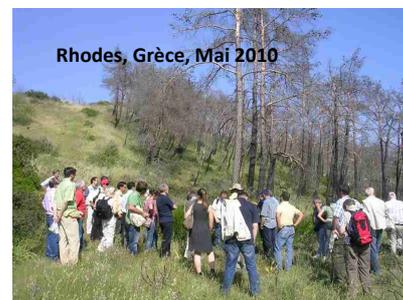
Objectifs:

- ⇒ Revue des systèmes nationaux actuels de prévention des incendies dans les pays européens;
- ⇒ Identification des stratégies novatrices, des meilleures pratiques disponibles et, éventuellement, des instruments de politique pour la prévention des incendies de forêt en Europe;
- ⇒ Elaboration de conclusions politiques et de recommandations relatives à la prévention des incendies de forêt en Europe et en Méditerranée.

Principales recommandations de l'atelier de Rhodes sur la prévention des incendies de forêt:

I) Au niveau mondial:

1. Développer une compréhension commune de la prévention des feux de forêt;
2. Demander à Forest Europe (en collaboration avec la FAO/UNECE) d'élaborer un modèle et des directives pour la prévention des incendies de forêt susceptibles d'être utilisés par les gouvernements nationaux (et régionaux);
3. Demander à Forest Europe d'inclure ce thème des incendies dans la 6^{ième} MCPFE (Conférence ministérielle prévue en Juin 2011) pour mettre l'accent sur la prévention des incendies de forêt.
4. Utilisez tous les événements pertinents (Par exemple COFO en Octobre 2010, la Semaine de la forêt méditerranéenne en avril 2011 et la Conférence ministérielle d'Oslo en Juin 2011) pour attirer l'attention sur les mesures préventives des feux de forêts en particulier dans le contexte de l'Année Internationale des forêts (2011);



Rhodes, Grèce, Mai 2010

II) Aux niveaux Européens et Méditerranéens (*Silva Mediterranea*):



Sabaudia, Italie, 13-15 Mai 2008

1. Disséminer et partager les expériences ;
2. Elaborer et répliquer les meilleures pratiques ;
3. Créer un mécanisme durable et clair pour le financement des actions de prévention et s'assurer que ces financements atteignent les acteurs locaux dans les zones à risque d'incendies de forêts;
4. Evaluer les effets et l'efficacité de la prévention des feux de forêts;
5. Améliorer la coopération entre les différents organes/groupes de travail (*Silva mediterranea* WG1, UNECE Team of specialists and EFFIS);

III) Au niveau national :

1. **S'assurer que la prévention des feux de forêts est :** (i) incluse dans les principes de gestion durable des forêts, (ii) cohérente avec toutes les autres politiques et (iii) intégrée dans les stratégies d'adaptation aux changements climatiques ;
2. **Prévoir les risques futurs de feux de forêts (changements climatiques, changements sociaux...)** pour définir de nouvelles politiques de prévention, des Plans d'Actions et des budgets pour mettre en œuvre ces nouvelles politiques;
3. **Sensibiliser et éduquer sur les forêts et la foresterie qui devraient être mieux incluses dans tous les programmes nationaux d'éducation;**
4. **Promouvoir la dimension économique de la gestion des feux de forêt** (prévention, lutte et restauration des sites) et l'efficacité des plans de prévention;
5. **Encourager tous les pays à fournir leurs données sur les feux de forêts et la leur prévention** (*EFFIS and other relevant institution in charge of Information Systems*).



Pour plus d'information veuillez contacter Inazio MARTINEZ DE ARANO à l' USSE : imarano@usse.es ou Berit Hauger LINDSTAD à l'Unité de Liaison d'Oslo de Forest Europe: bhl@mcpe.org

Christophe BESACIER/Pieter VAN LIEROP

Extension du risque de feux de forêt liés au changement climatique: un exemple en Méditerranée

Pendant l'Atelier de Rhodes (5 au 7 mai 2010), une présentation de la méthodologie de l'étude sur l'extension des risques d'incendies de forêts liée aux changements climatiques en France en 2030 et 2050 a été faite par le représentant français M. Alain CHAUDRON.

Cette étude a été conduite à l'initiative conjointe des Ministres français de l'Agriculture, de l'Environnement et de l'Intérieur. Ils ont demandé à leur inspection générale respective de réaliser cette mission afin d'évaluer les effets du changement climatique sur les politiques publiques de prévention des risques d'incendie dans les forêts françaises.

Cette étude a été conduite avec les quatre principaux objectifs suivants :

1) la prise en compte de l'évolution des facteurs climatiques

L'étude a été basée sur l'analyse de l'Indice Forêt Météo (IFM, en anglais FWI, Forest fire Weather Index) couramment utilisé en Europe (voir par exemple le site EFFIS de la Commission européenne). Météo-France a ainsi calculé l'IFM quotidien sur une grille de 8km x 8km sur les 50 dernières années. Une fois le modèle calé, elle a pu faire des projections de la valeur de l'IFM sur 2010-2100, en utilisant trois des scénarios climatiques du GIEC.

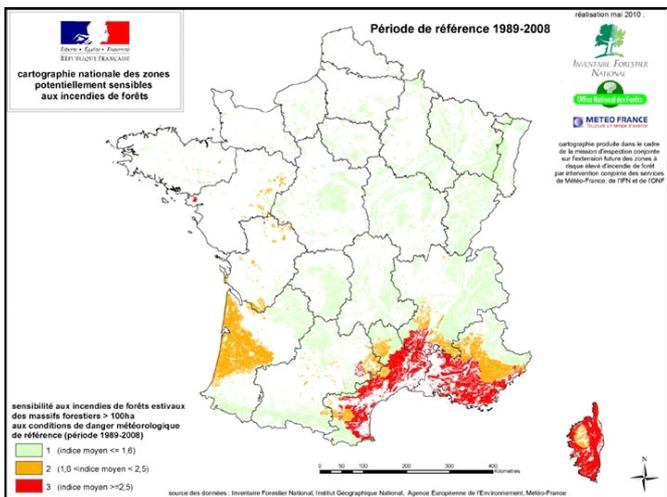
2) la prise en compte de la sensibilité de la végétation et son croisement avec les facteurs climatiques

L'Office National des Forêts (ONF) et l'Inventaire Forestier National (IFN) ont défini un indice de sensibilité de la végétation, basé notamment sur un facteur lié à la végétation (types de peuplements, régions biogéographiques, altitude) et un facteur lié à la réserve en eau (sol, exposition, pente).

En combinant alors les données climatiques et les données sur la végétation, il est possible de proposer une cartographie nationale des zones potentiellement sensibles aux incendies de forêts à différentes époques.

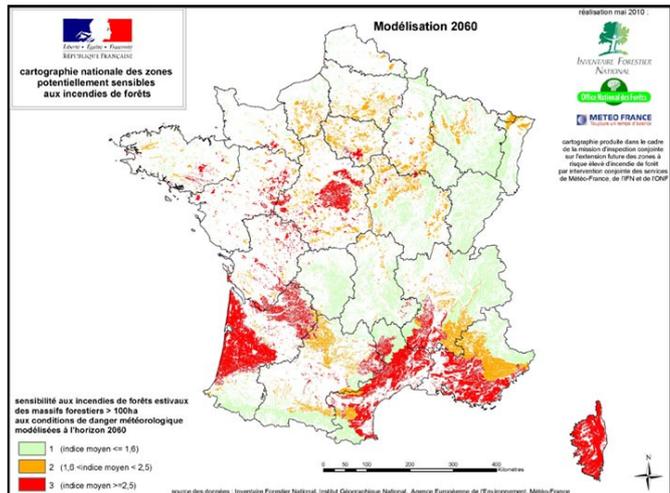
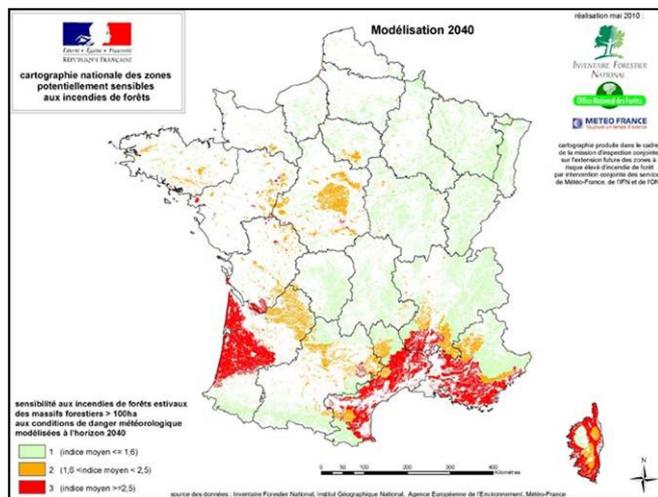
A titre d'exemple les trois cartes ci-dessous montrent la sensibilité aux incendies de forêts estivaux des massifs forestiers de plus de 100 ha.

Risques de feux pour la période de référence (1989-2008)



Ces cartes sont des documents de travail, reproduits ici à titre purement illustratif, dans le seul but d'expliquer la méthode. Elles montrent clairement une extension forte et rapide des zones sensibles dans les prochaines décennies : à l'échéance 2050, la moitié de la surface forestière métropolitaine sera concernée par l'aléa feux de forêts.

Risques de feux de forêts en 2040



Et risques de feux de forêts pour l'année 2060

3) Les conséquences sur les politiques publiques

Ce volet de l'étude est une contribution au Plan national d'adaptation au changement climatique actuellement en cours de finalisation. Pour la politique d'urbanisme, **la mission préconise de réduire et traiter l'interface entre les zones urbanisées et les espaces naturels (WUI en anglais), de prohiber le mitage des espaces naturels, de conserver des coupures agricoles, de concevoir des réseaux adaptés à la lutte, de favoriser l'autoprotection des constructions nouvelles.** Au plan législatif, elle propose de rendre opposables les plans départementaux de protection des forêts contre les incendies et d'en organiser la compatibilité avec les plans locaux d'urbanisme, ce qui ne manquerait pas d'entraîner des conflits d'intérêts locaux. **Pour la politique forestière, outre les mesures d'adaptation développées par ailleurs (choix des essences et des provenances, adoption de modèles de sylviculture plus dynamiques),** le zonage des forêts où des mesures spécifiques s'appliquent (article L321.6 du code forestier) devra par exemple être revu.

4) L'évaluation des coûts et leurs évolutions

La mission a d'abord analysé les coûts actuels des politiques de prévention et de lutte contre les feux de forêts en France, ce qui n'est pas si simple dans un pays décentralisé où les collectivités territoriales s'administrent librement. Ainsi, pour l'année 2008, **le coût s'est élevé à 537 M€**, répartis comme suit :

- ⇒ 1/3 pour la prévention et 2/3 pour la lutte. Les coûts de restauration des massifs ne sont pas comptés ici.
- ⇒ 36% pour l'Etat, 61% pour les collectivités (essentiellement les services départementaux d'incendie et de secours) et moins de 3 % pour les propriétaires privés.

L'évolution de ces coûts et les scénarios de financement dépendent bien sûr du niveau de risque admis, des moyens retenus et des choix du partage de la charge entre l'Etat, les collectivités locales et les propriétaires. Ainsi, l'extension des surfaces sensibles (de l'ordre de + 30 % d'ici 2040) se traduirait par un coût supplémentaire, à politiques de prévention et de lutte équivalentes, de l'ordre de + 20 %.

En conclusion, l'objectif de cette présentation n'était pas de mettre en lumière le cas d'un pays en particulier dans la Méditerranée, mais de mettre en évidence la question de l'évolution du risque d'incendies de forêt dans le contexte du changement climatique. Si la France a les moyens de mener une étude lourde, durant plus de deux ans, avec la participation d'experts de haut niveau de trois institutions publiques et trois juridictions, afin de préparer les changements à long terme des politiques publiques, il est clair que ces questions se posent dans des termes similaires ailleurs dans de nombreux pays. Dans les pays concernés par ces évolutions il est préférable d'anticiper et de se préparer à mettre en œuvre de nouvelles mesures de prévention plutôt que d'attendre de nouvelles catastrophes estivales. Une méthodologie originale a été développée. C'est la première fois – à notre connaissance – que les données climatiques et les données sur la végétation sont couplées à une telle échelle. Et c'est bien la raison pour laquelle la présentation a été faite lors de l'atelier de Rhodes au titre des pratiques innovantes. La France est bien évidemment prête, dès que le rapport final aura été publié, à partager la méthodologie et les résultats aussi bien avec les pays de *Silva Mediterranea* qu'avec les autres Etats membres de l'Union européenne qui le souhaiteraient et, également, avec la Commission européenne.

Pour plus d'information veuillez contacter: Alain CHAUDRON en charge des questions forestières internationales au Ministère français de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (MAAP): alain.chaudron@agriculture.gouv.fr et Christian CHATRY en charge de l'étude à l'Inspection Générale du MAAP: christian.chatry@agriculture.gouv.fr

Alain CHAUDRON/Christian CHATRY

Coopération régionale et financement: 2 éléments clés pour prévenir les incendies en Méditerranée

Bruxelles, le 13 Juillet 2010: Co-présidée par les Membres du Parlement Européen (MEP) Theodoros Skylakakis et Gaston Franco - présidents des sous-groupes "Méditerranée" et "Forêts" de l'Intergroupe du Parlement Européen sur le changement climatique, la biodiversité et du développement durable - la réunion sur la "Prévention des Feux de Forêts" a souligné l'importance de la coopération régionale et des financements pour la mise en œuvre de mesures concrètes de prévention. Cet événement représente une contribution essentielle à la consultation lancée par la Commission européenne sur les forêts. «Le secteur forestier appelle à un outil autonome pour financer les mesures de prévention des incendies de forêt a revendiqué M. Angelidis - DG IPOL du Parlement Européen. **M. Pinaudeau représentant les propriétaires de forêts privées du Sud de l'Europe (USSE) a exhorté les institutions européennes à rétablir le règlement financier sur la gestion forestière axé sur la prévention des incendies de forêt.** Il a déclaré que le niveau souhaitable de protection ne peut être atteint sans prévention et que la gestion des forêts est un préalable à la prévention des incendies. M. Clark, représentant la DG ECHO de la Commission européenne, a informé que le Conseil va proposer des conclusions avant la fin de cette année sur des solutions de financement novatrices pour la prévention des catastrophes. La question de l'assurance sera considérée. Le Secrétariat de *Silva Mediterranea* a présenté les recommandations de l'atelier organisé à Rhodes (5 au 7 mai 2010) et, sur la base de l'étude présentée par la France, a souligné l'importance de la prévention des feux de forêt avec l'extension des risques dans le contexte du changement climatique.

Christophe BESACIER - Expert Forestier
Département des Forêts - FAO - Rome – Italie

Extrait du bulletin de l'Inter groupe sur le changement climatique, la biodiversité et le développement durable



Adaptation au changement climatique et prévention des incendies de forêts: Fixer les bonnes priorités.
Theodoros SKYLAKAKIS (Président du sous-groupe " Méditerranée" de l'Inter groupe du Parlement européen sur le changement climatique, biodiversité et le développement durable)

Le changement climatique est une réalité incontestable et la plupart de ses conséquences dans les prochaines décennies surviendront peu importe ce que nous décidons de faire aujourd'hui pour atténuer le problème de l'élévation de la température. C'est pourquoi nous avons besoin d'élaborer des stratégies qui nous permettront de mieux lutter contre les conséquences du réchauffement climatique, phénomène qui va s'amplifier au moins au cours des 30 prochaines années et toucher principalement des régions particulièrement vulnérables au changement climatique, comme l'Europe du Sud.

L'Union européenne a articulé sa stratégie d'adaptation au changement climatique avec comme première étape le Livre blanc sur l'adaptation qui a été débattu par le Parlement européen en Mars 2010. Il est important que dans cette stratégie (qui est le seul outil dont nous disposons pour combattre les conséquences du changement climatique pour les décennies à venir) les priorités soient correctement définies. La raison en est que tous les phénomènes climatiques n'apparaîtront pas à la même période et le laps de temps entre eux se comptera en années plutôt qu'en décennies. L'Europe a souffert d'incendies qui ont détruit plus de 400 000 hectares de forêt par an dans les dernières décennies. L'été 2009 a été une fois de plus marqué par des incendies dévastateurs dans le sud de l'Europe, causant à la fois des souffrances humaines et d'immenses dommages matériels et environnementaux. Avec les incendies survenus à cette échelle, en particulier dans le sud de l'Europe, les forêts sont incapables de se régénérer, ce qui se traduit par de graves conséquences écologiques et économiques et des impacts sociaux. En outre, les conditions météorologiques inhabituelles observées en 2007 ont conduit au phénomène des méga-feux, événements susceptibles de se reproduire de plus en plus souvent dans les années à venir. Par conséquent, les conséquences des incendies pour les forêts du Sud devraient être à un niveau de priorité supérieur dans la stratégie européenne d'adaptation au changement climatique. Le premier outil dont la Commission devrait disposer pour lutter contre les incendies de forêts est la connaissance scientifique. A cet égard, il convient de reprendre la recommandation du Parlement européen consistant à élaborer des programmes de recherche visant à étudier la réaction des forêts à des niveaux plus élevés de CO₂, des températures plus chaudes et la sécheresse ainsi qu'à développer de nouvelles techniques pour la gestion forestière des écosystèmes touchés par ces nouvelles conditions climatiques. La Commission devrait également mettre l'accent sur les conséquences régionales du changement climatique, qui est un domaine sous-étudié en termes d'effets réels sur le terrain, et qui peuvent varier significativement dans les différentes zones géographiques de l'Europe. Dans le même temps, **nous devons nous assurer que, pour le prochain exercice budgétaire, il y a suffisamment de ressources pour la prévention des incendies de forêt, le développement de nouveaux types de gestion des forêts et que la Réserve tactique européenne de lutte contre les incendies de forêt continue ses opérations et améliore même ses ressources et capacités.**

Theodoros SKYLAKAKIS

Membre du Parlement Européen

Président du sous groupe "Méditerranée" de l'Inter groupe

Newsletter disponible sur : <http://www.ebcd.org/ISDNewsletter.html>

La vision des propriétaires sur la prévention: "Territoires vivants, cendres hors de nos paysages!"

Les sociologues nous préviennent que l'image que nous citoyens, avons des incendies, dépendra pour beaucoup de la manière dont les médias les représentent. Les sondages nous montrent que malgré le fait qu'ils soient considérés comme un des principaux problèmes environnementaux dans notre région méditerranéenne, les causes profondes des grands incendies restent méconnues du grand public. Au cœur de cette préoccupation sociale importante et de la méconnaissance des dynamiques territoriales liées aux incendies, il est essentiel de ne pas instrumentaliser l'information, fait qui rend difficile un débat éclairé et qui nous éloigne des questions de fond. Porter notre attention sur les parties isolées d'un engrenage complexe où tout est lié nous amènera non seulement à faire un diagnostic erroné, mais également à générer une confusion sociale. Malheureusement et comme s'en plaignent régulièrement les professionnels forestiers, on ne se souvient des forêts que quand elles brûlent. Et les causes ont souvent à voir avec l'abandon de la gestion pastorale, agricole et forestière dans un territoire, quand celle-ci cesse d'être rentable, et que cet arrêt entraîne une augmentation du combustible végétal sur ce territoire.

Quand on analyse un grand incendie, la cause de l'ignition est importante mais circonstancielle, et ce qui est vraiment important est de connaître la cause et les raisons de sa propagation. Il est illusoire de penser que l'on pourra éviter tous les départs de feu, malgré des efforts très importants faits dans nos régions pour en réduire le nombre et diminuer la vulnérabilité des territoires. Mais il manque un consensus et une volonté claire de nos sociétés pour maintenir vivants nos territoires de manière à ce qu'ils s'adaptent aux perturbations des feux, propres à notre environnement méditerranéen, et unique solution pour garantir la conservation des valeurs et de la qualité de nos paysages. Face à des colonnes de feu de dizaines de mètres de hauteur ou des vitesses de propagation supérieures à celles d'un marcheur, nous comprenons intuitivement que la capacité d'extinction a ses limites. Pour autant, si nous ne sommes pas disposés à modifier la vulnérabilité de nos territoires (la possibilité pour un incendie de se transformer en un feu de grande intensité), cette limite technologique représente le niveau de risque que nous devons assumer en tant que société. Nous devons alors nous demander, si ce niveau de risque est acceptable, d'un point de vue social, économique, écologique et humain. La disparition du pastoralisme dans les sous-bois, de la production de bois, et des cultures agricoles aux marges, explique pourquoi avec le temps, la proportion du territoire qui est « susceptible » de brûler augmente. Le combustible forestier accumulé dans nos zones boisées atteint des niveaux inédits qui ont le potentiel de générer des intensités de feu si élevées que l'incendie, à la manière d'une offensive guerrière, brûle en l'air et par terre. Les champs abandonnés cessent de servir de coupe-feu – les feux secondaires les traversent - et les techniques et connaissances

traditionnelles d'extinction de ces feux sont dépassées par ces incendies « que l'on avait jamais vu brûler avec autant de rage ». Nos systèmes d'extinction sont toujours plus performants, innovants, prévoyants, mais perdent cette « bataille » : la grande majorité de la surface brûlée chaque année l'est par un nombre ridicule d'incendies. Nous avons donc une constante, qui est le risque latent de subir de grands incendies de forêt et que pour une raison ou une autre, un feu ne puisse être éteint et se transforme en un incendie massif hors d'atteinte de la capacité d'extinction. Et nous avons une variable associée à la probabilité qu'un incendie devienne massif : que l'été soit humide ou sec, qu'il n'y ait qu'un seul incendie auquel dédier toutes les ressources ou au contraire plusieurs incendies simultanés, que la nuit suivant le départ de feu permette ou non de récupérer les niveaux d'humidité relative, qu'un front orageux permette de limiter ou d'éteindre ce feu... Cette variable est le fruit du hasard, de cette incertitude permanente et inaliénable qui nous rappelle que nous les humains ne pouvons tout contrôler. Du moins tant que nous continuerons à considérer le feu uniquement comme un ennemi à combattre.

Nous avons traditionnellement utilisé, et même parfois abusé de nos territoires en temps de pénuries ou de besoin. Les activités agro-pastorales et forestières ont permis jusqu'ici de maintenir l'équilibre naturel entre l'écosystème et la perturbation des incendies. Leur perte nous amène à un déséquilibre que cette même perturbation, renouvelée et drastiquement renforcée, tente de résorber. Une vraie parabole conceptuelle : la nature n'a aucun besoin de se réinventer. Nous avons absolument besoin d'une réflexion de fond, qui aille au-delà du large répertoire de mesures improvisées que nous prenons, comme pour recoller les morceaux d'un vêtement déchiré, pour ne pas nous retrouver nus face à l'évidence lourde de conséquences que notre « lutte » contre le feu ne pourra être victorieuse. Quand la gestion agropastorale et forestière disparaît d'un territoire, nous pouvons insister sur les mesures préventives ponctuelles (coupe-feux, points stratégiques, zones de protection prioritaire, législation tendant à réduire le nombre de départs de feu,...), sur les infrastructures de détection immédiate et celles d'extinction (postes de garde, entretien des pistes, points d'eau, moyens d'extinction), sur la sensibilisation sociale et la capacité d'autoprotection. Mais sans pour autant réduire notre vulnérabilité aux aléas du hasard et de son incertitude fondamentale, ni la fébrilité de ces après-midi d'été quand la brise marine caresse de ses thermiques brûlantes qui nous poussent à l'ombre des arbres et au frais des maisons, ni le risque que la fréquence d'urgence se mette à bipper à différents endroits au même moment, ni enfin que l'incendie ne s'approche d'un lotissement ou d'une zone urbaine, multipliant automatiquement la complexité de la gestion de l'urgence. Nous pouvons également, revaloriser les activités agro forestières pour renforcer leur rôle dans la prévention des incendies, et même établir un lien financier direct entre les dépenses de prévention et d'extinction et celles liées au développement rural. On pourrait également lier ces dépenses de prévention au commerce de produits de proximité. Tout cela en expliquant qu'**avec un territoire vivant, on conservera les cendres hors de nos paysages**, qui seront alors capables de répondre à la formidable demande de la société du bien-être, qui n'est en général pas consciente, que ce qui se passe est le fruit de la perte d'un équilibre. De manière alternative ou complémentaire, nous pouvons **accepter sans peur le rôle du feu comme un élément naturel de l'écosystème, permettant la gestion d'incendies de faible intensité qui améliorent notre préparation aux incendies futurs**.

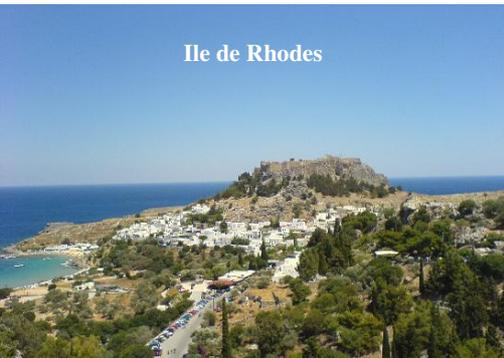
Il faut donc également défendre avec des arguments économiques, les avantages de la gestion forestière, de l'élevage, et de l'agriculture, pas seulement depuis la perspective du développement rural, de l'équilibre territorial et de la qualité du paysage, entre autres avantages sociaux, mais également pour le rôle essentiel qu'elle joue dans la gestion du combustible et la prévention des incendies. Face à une réalité sociale marquée par une demande croissante d'usage des forêts et de maintien des paysages, la prévention du risque d'incendie peut être un argument supplémentaire pour favoriser la gestion forestière et les activités agricoles qui permettent de conserver ces mêmes paysages. C'est-à-dire, prendre en compte la gestion du risque d'incendie non plus comme un problème, mais comme une chance pour le développement des zones rurales, avec des arguments sociaux, écologiques et économiques entièrement justifiés. Nous devrions dans tous les cas, pouvoir décider ou tout au moins réfléchir et faire réfléchir, aux incendies que nous souhaitons avoir, dans les territoires que nous sommes décidés à conserver.

Eduard Plana

Chef du Département Incendies de Forêt et Territoires
Centre Technique Forestier de Catalogne (CTFC)
Sollicité par ARCMED, l'Arc Forestier Méditerranéen

Pour plus d'information, veuillez contacter Denis BOGLIO à ARCMED: denis.boglio@arcmed.eu

Ile de Rhodes



Centre de formation sur les feux de forêts - Turquie

